



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO
Gabriela Fiema, directrice générale et secrétaire-trésorière
228, route 253 Sud, Saint-Malo (Québec) J0B 2Y0
Téléphone : 819 658-2174 – Télécopieur : 819 658-1169
Courriel : saint-malo@axion.ca
Site Internet : www.saint-malo.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Greffière-Trésorière, de la
susdite municipalité.

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Malo a adopté, lors de sa séance tenue le 11
août 2025, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année
2025 est modifié comme suit :

QUE la séance ordinaire prévue initialement le 14 octobre 2025 à 20h est déplacée le
29 septembre 2025:

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces
assemblées publiques ainsi que les autres dont les dates demeurent inchangées au
calendrier 2025.

DONNÉ À SAINT-MALO, CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025

Gabriela Fiema,
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gabriela Fiema, résidant à la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton,
en la qualité de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-
Malo, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus
conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des
endroits suivants, à savoir :

- 1^{er} : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-MALO
2^{ième} : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

En foi de quoi, je donne ce certificat 9^{ième} jour de septembre 2025.

Gabriela Fiema,
Directrice générale et
Greffière-trésorière